



Digne-les-Bains, le 13 décembre 2019

**Appel à la prudence sur la route vers les stations de sports d'hiver
en raison des conditions météorologiques**

Olivier JACOB, préfet des Alpes-de-Haute-Provence recommande aux automobilistes d'observer la plus grande prudence durant leurs déplacements vers les stations de sports d'hiver.

D'importantes chutes de neige sont en effet en cours jusqu'à ce vendredi 13 décembre 2019 midi dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, notamment sur les massifs de l'Ubaye et Haut-Var/Haut-Verdon. Une nouvelle dégradation neigeuse est attendue dans le département, dans la nuit de vendredi à samedi, plus faible que celle de la nuit dernière, mais donnant encore de 1 à 5 cm à 800m d'altitude, et jusqu'à 20 cm au-dessus de 1500 m.

Un vent soutenu en altitude pourrait également favoriser la formation de congères dans certains cols.

Le préfet rappelle les mesures utiles en matière de conduite hivernale :

- s'informer sur l'ouverture et l'état des secteurs routiers d'altitude ;
- se conformer aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne ;
- préparer son déplacement et son itinéraire en vérifiant l'état des routes;
- respecter les restrictions de circulation et de déviations qui pourraient être mises en place ainsi que les panneaux imposant le port des équipements spéciaux ;

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

-faciliter le passage des engins de déneigement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant son véhicule en dehors des voies de circulation.

Pour plus d'informations, consulter le site de Météo-France : <http://france.meteofrance.com> ou appeler le 32 50, et se renseigner sur l'état des routes sur le site <http://www.inforoute04.fr>.

Il est également fortement recommandé d'observer la plus grande prudence lors des randonnées en montagne et de ne pratiquer sous aucun prétexte le ski hors-piste. Le département des Alpes-de-Haute-Provence est en effet placé jusqu'au vendredi 13 décembre au soir en vigilance jaune avalanche de niveau 4 sur une échelle de 5 sur les massifs du Haut-Var/Haut-Verdon et de l'Ubaye.

Un fort risque d'avalanche avec des départs spontanés sera présent durant les chutes de neige avec un risque maximum de déclenchement par le passage d'un skieur, compte tenu de nombreuses plaques fragiles.